



## RÉSIDENCE DE CRÉATION

### APPEL À CANDIDATURE

Résidence illustrations, écriture et actions de médiation

La Médiathèque de Vence (06)

Date limite de dépôt : 15 avril 2025

La Médiathèque de Vence dans les Alpes-Maritimes lance un appel à candidatures pour une résidence d'auteur(ice)-illustrateur (rice).

Durée de la résidence : 2 mois (juin à juillet 2025)

Objet

La Médiathèque de Vence (Alpes-Maritimes) accueille en résidence de création d'une durée de deux mois un(e) auteur(ice) -illustrateur(ice) ayant déjà été publié(e) par une maison d'édition.

Objectifs de la résidence

Le- la résident(e) développera un projet de création personnel autour d'un livre illustré, accompagné d'actions de médiation développées par la médiathèque de Vence.

Cette résidence de 2 mois est conçue par une équipe projet (bibliothécaires de la médiathèque de Vence).

L'artiste en résidence développera un projet d'actions de médiation en lien avec son univers artistique.

Un des objectifs de la résidence est aussi de faire rencontrer au plus grand nombre une œuvre, une pratique artistique et un artiste.

La résidence artistique permettra d'engager des actions auprès de publics du territoire de Vence.



Le programme des interventions sera co-construit entre l'artiste en résidence et l'équipe projet : ateliers / rencontres / lecture / carte blanche / création collective / exposition / format numérique.

L'artiste est donc invité-e à produire une note d'intention qui servira de base de travail collectif.

Certains partenariats sur le territoire sont déjà envisagés ou engagés par l'équipe dans le cadre des programmations antérieures, mais d'autres partenariats pourront être explorés en fonction des idées de l'artiste en résidence, afin de favoriser la transdisciplinarité.

Les interventions se feront le plus souvent et prioritairement dans la bibliothèque, mais pourront avoir lieu dans des structures lieux partenaires si cela s'avère cohérent et utile au projet.

Un temps de préparation est à envisager en amont de la résidence (visioconférence(s) ou réunion(s)) afin d'élaborer ensemble ce programme. Par ailleurs, une rencontre autour du travail et de la démarche de l'artiste devra être organisée avant le début de la résidence, avec les acteurs participants au projet.

L'artiste invité(e) participera au bilan de la résidence au travers d'outils communiqués par la coordination.

#### Lieux & temps des interventions de médiation

Le temps de médiation ne pourra excéder 30 % du temps de travail de l'artiste sur la base des 35 h.

L'artiste en résidence sera amené à intervenir sur plusieurs lieux du territoire vençois (bibliothèques et structures partenaires), du mardi au samedi, pour ses actions de médiation auprès des publics et pour des temps de concertation et de préparation. Les interventions regroupées sur des semaines successives, notamment pendant les vacances scolaires, seront à privilégier.

#### Conditions financières

Les deux mois de résidence couvrent le temps de préparation en amont, la résidence proprement dite et le temps de restitution pour une rémunération de 4 000 euros toutes charges comprises.



Une enveloppe forfaitaire de déplacements de 200 (e) est prévue.

Le matériel pour des ateliers et/ou réalisations de médiation sera pris en charge par la médiathèque sur présentation de devis.

#### Cadre juridique

Une convention spécifiant les engagements respectifs de la collectivité et de l'artiste en résidence sera signée avant le début de la résidence.

#### Dossier de candidature

##### Eligibilité

La résidence s'adresse à des artistes ou auteurs - autrices ou illustrateurs - illustratrices, ayant à leur actif une expérience en matière de médiation, notamment auprès du jeune public.

Le candidat ou la candidate est auteur(ice) ou illustrateur(ice), il ou elle doit avoir publié au moins un livre à compte d'éditeur.

##### Contenu du dossier

- ▶ Une présentation de votre parcours, de votre travail artistique et le cas échéant, des publications que vous avez déjà effectuées,
- ▶ Une présentation de votre expérience en matière d'ateliers ou de médiation, en particulier auprès du jeune public,
- ▶ Une note d'intention présentant la manière dont vous envisagez les formats et déroulés de vos interventions. Ce, en tenant compte d'un déploiement sur plusieurs lieux et auprès de publics variés,
- ▶ Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection.

Formats souhaités des documents : .doc ou .pdf et .jpg

#### Calendrier de l'appel à projet

Envoi des dossiers 15 avril à minuit 2025 minuit au plus tard,

Phase d'instruction des dossiers 16 avril au 30 avril et échanges oraux (format à déterminer) avec les candidat-e-s des dossiers pré-sélectionnés,

Réponse : 3 mai 2025

Phase d'immersion et de travail avec les équipes dès le 20 mai 2025 pour une entrée en résidence au 3 juin 2025.



Contact pour l'envoi du dossier :

[cverrat@ville-vence.fr](mailto:cverrat@ville-vence.fr)

[mediatheque@ville-vence.fr](mailto:mediatheque@ville-vence.fr)

04.93.58.02.12/ 06.15.31.30.86

Les dossiers de candidature seront étudiés par un jury constitué des professionnels de la Médiathèque de Vence. Ce comité pourra prendre contact avec les candidats afin de demander des précisions avant de donner une réponse définitive.